

Mairie
FRANGY EN BRESSE

Le Conseil Municipal s'est réuni, le **mardi 26 mai 2020** à 20 h 30 sous la présidence de Jocelyne EUVRARD, Maire.

Secrétaire de séance : Léora PERAUD

Le Conseil Municipal :

- Procède à l'élection du Maire, Jocelyne EUVRARD, seule candidate, élue par 14 voix, un bulletin blanc,
- Vote le nombre d'adjoints : 15 voix pour 3 adjoints – 0 voix pour 4 adjoints,
- Elit le 1^{er} adjoint, Jean-Christophe BONIN, par 13 voix, un bulletin nul et un bulletin blanc,
- Elit le 2^{ème} adjoint, Magali PERNOT, par 13 voix, un bulletin blanc et une voix pour Léora PERAUD,
- Elit le 3^{ème} adjoint, Mickaël HAURY, par 13 voix, deux bulletins blancs,
- Décide d'allouer les indemnités de fonctions comme suit :
 - 31 % de l'indice 1022 au Maire
 - 7 % de l'indice 1022 au 1^{er} adjoint
 - 3 % de l'indice 1022 aux 2^{ème} et 3^{ème} adjoint.
- Délégue M. Jean-Christophe BONIN, 1^{er} adjoint, à la voirie, Mme Magali PERNOT, 2^{ème} adjoint, au cimetière et M. Mickaël HAURY, 3^{ème} adjoint, à la Vie scolaire, enfance,
- Désigne un responsable à chaque commission communale :
M. Nicolas JANNIN aux bâtiments, M. Didier BUATOIS à la Vie associative – salles des fêtes et à l'organisation du travail du personnel, Mme Karine BOURGEOIS à la communication et M. Michel BUGUET à la commission « finances »,
- Délégue à la Communauté de Communes Bresse Revermont 71, dans l'ordre du tableau, le Maire, Jocelyne EUVRARD et le 1^{er} adjoint, Jean-Christophe BONIN.
- Désigne les délégués aux différents syndicats,
- Décide, pour la durée du mandat, des délégations consenties au Maire,
- Répartit dans les différentes commissions communales l'ensemble des conseillers,
- Fixe la prochaine réunion de conseil au vendredi 26 juin 2020 à 20H30.

La Secrétaire

Le Maire

